

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation 2021-2022

École : École secondaire de Mirabel

Date : juin 2022

Nombre de signalements de violence : 53 (dont bataille, gestes violents, menaces de voie de fait, intimidation)

Nombre de signalements d'intimidation : 0

Nombre de plaintes : 0

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>Maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir un milieu sécurisant où le respect, la responsabilité et l'engagement seront les valeurs mises de l'avant; Éduquer les élèves au niveau du savoir-vivre par le maintien des ateliers du civisme dans tous les groupes; Offrir une conférence sur la prévention de l'intimidation, la motivation scolaire et les passions; Maintenir la surveillance sur les étages pendant les pauses; Ateliers de civisme avec les élèves de la 1^{re} secondaire en début d'année; Maintenir l'entrée progressive auprès des élèves de la 1^{re} secondaire et des classes spécialisées afin de créer un sentiment d'appartenance et de sécurité à l'école ; Maintenir le partenariat avec le policier-éducateur avec des tournées préventives; Maintenir le Logo civisme; Maintenir l'utilisation de l'outil SEXTO (service de police de Mirabel); Maintenir la diffusion du dépliant sur les priorités de l'école et les moyens pour atteindre les objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'efficacité du système de surveillance (caméras), correctifs apportés dans le but de mieux couvrir les zones à risques; Améliorer le suivi à la suite d'une déclaration d'intimidation; Favoriser un climat de sécurité et de confiance en classe.

<p>Consolider :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser TOUS les intervenants de l'école à l'importance de répondre rapidement aux manifestations de violence et d'intimidation; • Éduquer les élèves au niveau de la gestion des conflits par des interventions préventives; • Augmentation des affiches de civisme; • Optimiser la semaine du civisme avec des activités quotidiennes sur l'acceptation de la différence, le respect, etc.; • Utiliser des partenaires communautaires afin d'enrichir les activités et les ateliers de civisme, dépendance, anxiété, etc. • Augmenter la visibilité de la Charte d'engagement sur l'acceptation des différences. 	<p>À développer :</p> <p>Offrir une formation sur la « surveillance active » pour le personnel surveillant sur l'heure du diner et pour les enseignants qui font la surveillance dans les corridors dans les temps non structurés.</p>
--	---

Mise en œuvre des moyens

<p>Les mesures de prévention :</p> <p>Les modalités de signalement et de consignation :</p> <p>Les mesures éducatives et de sanction :</p> <p>Les mesures de soutien :</p>	<p>OUI : Maintien et promotion du Civisme</p> <p>Ateliers sur le civisme pour tous les groupes de sec.1</p> <p>Formation sur la « surveillance active » auprès des surveillants (diner) Mise en place d'une communication régulière et d'un suivi avec le policier-éducateur (partenariat) Maintien de la surveillance active dans les temps non structurés Maintien de l'entrée progressive pour les élèves de la 1^{re} secondaire et des classes spécialisées TRP Offrir une conférence sur la prévention de l'intimidation, le décrochage et les passions auprès de deux niveaux scolaires</p> <p>Non : Maintien de la semaine sur le civisme Poursuite de la diffusion d'une charte d'engagement Distribution du dépliant sur les priorités de l'école et les moyens pour atteindre les objectifs</p> <p>OUI : Par la reconduite de la page web facilitant les dénonciations anonymes, l'utilisation du Mémo pour toute consignation et d'une sensibilisation auprès de tous les intervenants de l'école (délai lors d'une dénonciation)</p> <p>OUI : Application par tous les intervenants du protocole. Participation du policier-éducateur à certaines interventions</p> <p>OUI : Via le soutien aux trois instances suivantes : intimidé, intimidateur et témoin. Ce soutien est offert par notre service d'aide et d'accompagnement. Se montrer proactif envers les élèves qui ont déjà vécu de l'intimidation en vérifiant auprès d'eux si l'intimidation ou les conflits perdurent, et ce, même si aucun signalement n'est fait.</p>
--	--

Les difficultés rencontrées :

- Difficulté à différencier l'intimidation par rapport au conflit, de la part de certains parents et/ou élèves
- Situations de violence et d'intimidation qui ont sollicité l'équipe de TES concernant les réseaux sociaux et qui surviennent le soir et les fins de semaine
- Appropriation de l'outil Mémo par tous les intervenants (choix du mémo, catégorisation). Parfois, les mémos sont comptabilisés dans la mauvaise catégorie, il est donc difficile d'avoir un portrait juste de la situation.

Les éléments facilitants :

- Présence et utilisation des caméras de surveillance (ce qui agit positivement le sentiment de sécurité des élèves et du personnel)
- Gestion de l'adresse de courriel pour la dénonciation anonyme
- L'efficacité, la visibilité et l'accessibilité des membres de notre service d'aide et d'accompagnement
- La poursuite d'un partenariat avec le Service de police de Mirabel (par le biais du service du policier-éducateur)

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> -La mise en place du plan de lutte permet une cohésion au sein de l'équipe-école -Prévention, vigilance et entraide se sont maintenues au sein du personnel avec l'instauration du plan de lutte et de son application commune 	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du plan de lutte encourage les élèves à développer et à adopter un comportement positif -La majorité des élèves ont manifesté leur sentiment de sécurité et de confiance à l'égard de la vie à notre école Les élèves se sentent à l'aise de dénoncer auprès des adultes, car ils se sentent écoutés et ont confiance aux interventions effectuées rapidement 	<ul style="list-style-type: none"> -La satisfaction des parents d'enfants concernés par notre plan de lutte a été observée, car ils témoignent un sentiment de confiance envers l'équipe d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> -Le policier-éducateur participe de façon plus active à la prévention de la violence et de l'intimidation au sein de notre école par le biais de rencontres, et ce, tout au long de l'année scolaire



Recommandations

- Poursuivre le projet sur le civisme en l'intégrant au projet éducatif;
- Maintenir les ateliers sur le civisme auprès des élèves par le biais des éducateurs spécialisés (TES), et ce, pour tous les niveaux;
- Poursuivre le partenariat avec le policier-éducateur et le bonifier en ce qui concerne la cyberintimidation;
- Rappeler auprès de l'équipe-école le protocole d'intervention (dénonciation, outil mémo, niveau d'intervention, etc.);
- Offrir la formation « surveillance active » à l'ensemble du personnel de l'école;
- Maintenir la surveillance active dans les temps non structurés;
- Distribuer le dépliant lors de la 1^{re} rencontre d'information pour les parents (août/septembre);
- Utilisation de l'outil SEXTO (service de police de Mirabel);
- Améliorer le suivi à la suite d'une déclaration d'intimidation;
- Favoriser un climat de sécurité et de confiance en classe.

L'évaluation du plan de lutte de l'École secondaire de Mirabel a été approuvée par le Conseil d'Établissement le _____. No de résolution : _____